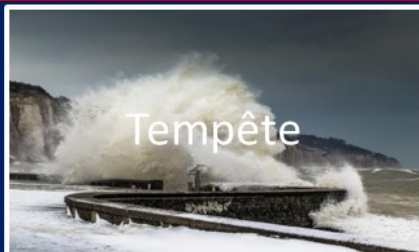


Qu'est-ce-qu'un PCS ?

Le Plan communal de sauvegarde est un outil de gestion de crise réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles...) en cas d'événements graves, prévisibles ou non.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités, des risques majeurs de la commune, des moyens mobilisables pour alerter, informer, protéger et soutenir la population au regard de ces risques.

En d'autres mots, le PCS reflète « le plan de bataille » d'une commune pour gérer un événement majeur de sécurité civile sur son territoire.



Tempête



Inondation



Accident de
transport

***Une réponse pour
faire face aux
risques majeurs de
la commune***

Lancement des travaux d'Elaboration

Depuis ces dernières années, quel que soit le lieu ou la saison, nous assistons à la survenance d'événements majeurs, de catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes (phénomènes météorologiques, inondations, risques technologiques...)

Autant de phénomènes qui peuvent causer d'énormes dégâts matériels et humains en l'espace de quelques minutes.

Comme la majorité des villes de France, la commune d'Hautot sur Mer est soumise à divers risques majeurs.

Pour se préparer efficacement et faire face à la prise en charge de ces situations exceptionnelles, le Maire et son Conseil Municipal ont souhaité renforcer l'organisation de la commune en lançant les premiers travaux d'élaboration d'un **Plan Communal de Sauvegarde**.